



COMMUNIQUE DE PRESSE

Feu vert pour le parc éolien « Sur Grati » !

Premier, Vallorbe et Vaulion, le 12 janvier 2022

Les autorités communales de Premier, Vallorbe et Vaulion ainsi que VOénergies se réjouissent de la décision du Tribunal fédéral rejetant intégralement le recours formulé à l'encontre du plan d'affectation relatif au parc éolien « Sur Grati ». Avec cet arrêt, le projet peut aller de l'avant 14 ans après son démarrage.

Le Tribunal fédéral a rejeté le recours formulé par Helvetia Nostra, Paysage-Libre Vaud, Association SOS Jura Vaud Sud, ainsi que des particuliers, contre la décision de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal vaudois du 31 octobre 2019 qui avait déjà confirmé le bien-fondé du projet et la conformité du dossier aux exigences légales. Les porteurs du projet, à savoir les communes de Premier, de Vallorbe et de Vaulion, ainsi que VOénergies, se réjouissent de pouvoir avancer dans les prochaines étapes que sont les permis de construire, le projet d'exécution, les appels d'offres et la construction du parc éolien.

De l'électricité pour toute une région

Pour rappel, le projet « Sur Grati » prévoit l'installation de six éoliennes de dernière génération qui produiront de l'ordre de 49 millions de kilowattheures par année, soit l'équivalent de la consommation de 11'000 ménages. L'idée est née de la volonté des autorités des communes partenaires de s'engager en faveur de la production d'énergies renouvelables dans la région et pour la région. VOénergies, en charge du pilotage technique du projet, souhaite à terme assurer la totalité de sa distribution d'électricité avec de la production renouvelable locale. L'apport d'énergie éolienne couvrira 75% de la quantité requise. Les centrales hydroélectriques et solaires existantes représenteront les 25% restants. Ainsi, VOénergies sera un des premiers distributeurs d'énergie en Suisse à alimenter l'ensemble de sa clientèle en électricité renouvelable produite dans la région. Avec le développement du parc éolien, l'entreprise et les trois communes contribuent à la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050.

Plus d'informations :

M. Etienne Candaux, Syndic de Premier, 079 254 38 86

M. Stéphane Costantini, Syndic de Vallorbe, 079 466 75 41

M. Claude Languetin, Syndic de Vaulion, 079 542 14 53

M. Christian Tinguely, Directeur général de VOénergies, 079 743 78 75

www.voenergies.ch